



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3618

Approbation d'une convention de mise à disposition gracieuse entre la Ville de Lyon / Musée d'art contemporain et l'association "Verveine Production" pour l'organisation d'un concert le 28 janvier 2018 dans le hall du musée

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 29 JANVIER 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 JANVIER 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 FEVRIER 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 FEVRIER 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BERRA (pouvoir à M. GUILLAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/3618 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRACIEUSE ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE D'ART CONTEMPORAIN ET L'ASSOCIATION "VERVEINE PRODUCTION" POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE 28 JANVIER 2018 DANS LE HALL DU MUSEE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 janvier 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Pendant les périodes de montage des expositions, le Musée d'art contemporain est fermé au public. Afin de maintenir un lien avec son public, le Musée d'art contemporain entend poursuivre son ouverture ponctuelle.

Pour mémoire, en 2016, le public a été invité lors des « 10 jours exceptionnels » à rencontrer les artistes de l'exposition Wall Drawings pendant la période précédant l'ouverture de l'exposition au public.

Le Musée d'art contemporain entend renouveler cette expérience en ouvrant une partie de ses espaces (1^{er} étage) à un événement musical, le 28 janvier 2018.

Les deux partenaires, le Musée d'art contemporain et Verveine Production s'allient pour une opération qui consistera à allier musique électronique, art contemporain et scénographie autour de la thématique « chantier ». Le public, inscrit préalablement, appréhendera la musique électronique d'une nouvelle manière, à travers des performances musicales live, un DJ set et une scénographie conçue sur mesure.

Le budget total de l'événement s'élève à 17 035 €. Le Musée d'art contemporain participe en nature à hauteur de 5 800 €

Cette initiative est encadrée juridiquement par la convention de partenariat jointe au rapport et soumise à votre agrément.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée d'art contemporain et Verveine Production, pour l'organisation d'un concert le 28 janvier 2018 dans le hall du Musée d'art contemporain, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER